

Rapport technique

Présentation et résultats des actions conduites dans le département de l'Ariège dans le cadre de la déclinaison départementale du projet Via Fauna

23/11/2021



TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	2
1. Présentation de la structure et du contexte local du projet Via Fauna.....	3
1.1. La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège	3
1.2. Le contexte local du projet Via Fauna	4
1.3. Les objectifs du volet N°2	4
2. Les actions conduites dans le cadre du volet 2	5
2.1. Intitulé de l'action 1	5
2.1.1. Contexte, objectifs et moyens mis en œuvre.....	5
2.1.2. Résultats et analyse	6
2.1.3. Limites et perspectives	6
2.2. Intitulé de l'action 2	7
2.2.1. Contexte, objectifs et moyens mis en œuvre.....	7
2.2.2. Résultats et analyses.....	7
2.2.3.	8
Limites et perspectives.....	8
3. Discussion et conclusion	8



1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DU CONTEXTE LOCAL DU PROJET VIA FAUNA

1.1. LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ARIEGE

La Fédération Départementale des chasseurs de l'Ariège est une association loi 1901 (FDC09). Elle organise et structure la chasse dans le département en s'appuyant sur 5600 chasseurs, 28 Associations Intercommunales de Chasse Agréées, 311 Associations Communales de Chasse Agréées, 511 chasses gardées.

Elle emploie 12 salariés, dont 4 techniciens menant des investigations scientifiques et techniques sur les espèces gibiers et leurs habitats. Ils mènent des suivis de populations, des suivis sanitaires. Ils interviennent dans l'élaboration d'aménagements en faveur de la biodiversité (domanine des oiseaux à Mazères, marais de Rolle à La Bastide de Bousignac).

La FDC09 est partenaire et maître d'œuvre dans le cadre du CRB (contrat de restauration de la biodiversité) avec le PNR des Pyrénées Ariégeoises. Dans ce cadre-là elle intervient en faveur de la TVB en s'appuyant sur trois objectifs :

- Objectif opérationnel 1 : Préserver les composantes de la trame des milieux forestiers (cœurs de biodiversité et corridors) en étant particulièrement attentif aux corridors entre les cœurs de biodiversité des forêts de piedmont sur un axe est-ouest au centre du PNR, secteur des Pré-Pyrénées et Avant-monts au pied des massifs
- Objectif opérationnel 2 : Maintenir, restaurer, recréer des corridors formés d'une mosaïque des milieux ouverts appartenant aux sous-trames des pelouses acidoclines, calcicoles, prairies et milieux cultivés.
- Objectif opérationnel 3 : Veiller à la préservation des réservoirs et des corridors à forts enjeux par de l'accompagnement et de la sensibilisation des acteurs du territoire.

A ce jour, cela se traduit par la réalisation 8 chantiers sur les communes de Bousenac, Gourbit, Ustou, Le Mas d'Azil, Camarade, Castex, Daumazan, Caumont, Lacave, Prat



1.2. LE CONTEXTE LOCAL DU PROJET VIA FAUNA

En Ariège, le département est découpé par une croix matérialisée du nord au sud par la nationale N20, et de l'est à l'ouest par la départementale 117.

La nationale 20, associée à la voie ferrée, la rivière l'Ariège et l'extension des zones urbaines coupent de plus en plus le département en deux avec un bloc à l'est et un bloc à l'ouest.

La départementale 117 qui délimite un bloc au nord et un bloc au sud est plus perméable.

Il n'existe aucun ouvrage dédié au passage de la faune sauvage.

Dans le cadre du premier volet Via Fauna il a été testé l'efficacité d'une modélisation mathématique en l'associant à une expertise de terrain. Il a été choisi un secteur présentant une problématique de franchissement couplé à un fort relief canalisant la faune zone sauvage vers la nationale 20.

Les conclusions de la modélisation ont définis des zones qui ont été confirmées par un suivi hebdomadaire fait par la fdc09 et le personnel de conseil départemental de l'Ariège ainsi qu'une l'enquête faite auprès des représentant des associations cynégétiques locales.

Ce premier volet a permis aussi de créer un premier partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ariège gestionnaire et des contacts avec la DIRSO. Il a permis aussi de sensibiliser les responsables des A.C.C.A concernées à la thématique des collisions routières avec la faune sauvage.

1.3. LES OBJECTIFS DU VOLET N°2

Dans le cadre du second volet Via Fauna, il a été mené les actions suivantes :

- Tester l'efficacité d'un dispositif pour diminuer les collisions routières durant l'automne 2021 en étudiant le comportement des animaux
- Mise en place d'un suivi de la mortalité routière sur trois autres secteurs du département durant toute l'année 2021



2. LES ACTIONS CONDUITES DANS LE CADRE DU VOLET 2

2.1. INTITULE DE L'ACTION 1

Mise en place d'un suivi du comportement des animaux par jumelles thermiques pour évaluer l'efficacité d'un dispositif de sécurisation d'une infrastructure routière.

2.1.1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Il existe de nombreuses collisions avec le grand gibier.

Nous allons mettre en place un dispositif susceptible de les limiter.

Pour cela nous nous sommes rapprochés du conseil départemental qui est gestionnaire des routes sur lequel nous allons entreprendre l'expérimentation. Nous avons obtenu les autorisations afin de mener à bien cette opération et avons mis en place un partenariat avec leurs services pour caler un calendrier vis-à-vis de leurs interventions pour l'entretien des abords.

Nous avons sélectionné deux tronçons situés sur la commune du Mas d'Azil, sur les départementales D15 et D119. Ils ont été choisis aux vues des collisions observées, par la proximité pour que la FDC09 fasse le suivi et l'implication de la société de chasse locale. Le tronçon sur la D119 est d'1,5 km et de 0,5 km sur la D15. Deux cent piquets équipés de réflecteurs ont été plantés, espacés de vingt mètres. Un panneau de signalisation du dispositif anti collision a été implanté de part et d'autre de chaque tronçon.

L'objectif de cette action est double :

- Observer le comportement des animaux vis-à-vis des piquets réflecteurs
- Évaluer l'efficacité d'un dispositif de sécurisation d'une infrastructure routière

Pour répondre à cet objectif nous avons mis en place un suivi de la mortalité routière sur les deux tronçons deux à trois fois par semaine depuis la pose des piquets (24/09/2021). Actuellement cela totalise 15 heures.

Pour étudier le comportement des animaux et les interactions possibles avec les piquets et les voitures nous avons mis en place de séquences d'observations en soirée et au lever du soleil : de 18h à 22h en horaire d'été, et 18h à 21h en horaire d'hiver, et le matin de 6h à 8h.

- Sur la D119, nous avons effectués 30 séquences d'observations, 16 en soirées et 14 en matinées
- Sur la D15, 8 séquences d'observations, 4 en matinées et 4 en soirées
- Total: 38 séquences d'observations, 20 en soirées et 18 en matinées, 118 heures.



Pour mener à bien ces observations nous avons utilisés deux jumelles thermiques (Pulsar).

La pose des piquets, les contacts et visites sur le terrain avec les responsables de la gestion des routes (conseil départemental) et le représentant de la société de chasse locale cela a représenté deux jours de travail (16 heures).

2.1.2. RESULTATS ET ANALYSE

- Depuis le 25/09/2021 à ce jour nous n'avons relevé aucune mortalité sur les deux tronçons.
- Le suivi à l'aide des jumelles thermiques nous a permis d'observer les espèces suivantes: renard, chevreuil, cerf, sanglier, blaireau, lièvre, mustélidés
- Sur 30 séquences d'observations sur la D119 on a observé 104 animaux,
- Durant ces séquences on a compté 2157 véhicules
- Sur les 104 animaux seulement 7 ont traversé la route, soit un 6,73% ce qui est très faible.
- On observe quelques cas de fuites quand une voiture passe, pour le chevreuil et le lièvre.
- L'espèce qui traverse le plus la route c'est le renard. Il est très prudent, puis traverse d'un seul coup mais d'observation d'interactions avec les piquets
- Les cervidés sont indifférents aux passages des véhicules. Ils peuvent brouter sur la banquette herbeuse alors que des voitures passent à côté. Quand ils traversent aucun comportement de vigilance préalable et ils se déplacent lentement.
- Une collision a faillit se produire devant nous, un cervidé traverse et un deuxième veut le suivre obligeant un véhicule à s'arrêter pour éviter l'accident

2.1.3. LIMITES ET PERSPECTIVES

- On a du mal à apprécier l'interaction avec les piquets réflecteurs car peu d'animaux tentent de franchir la route
- Quand les animaux fuient au passage d'un véhicule est ce à cause des piquets?
- On pourrait envisager pendant une période de retirer les piquets et d'observer s'il y a de la mortalité.
- Sélectionner une zone plus accidentogène



2.2. INTITULE DE L'ACTION 2

Suivi de la mortalité routière sur une zone déterminée

Identifier des tronçons routiers où l'on observe des mortalités avec la faune sauvage

2.2.1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

On a peu d'informations sur les nombres de collisions, sur les espèces concernées et sur leurs localisations dans le département de l'Ariège. Le recueil de ces informations quand il existe est très imprécis

On a peu d'information sur le secteur est du département.

L'objectif est d'identifier des secteurs de collisions sur sur trois territoires du département : entre la départementale 117 et la nationale 20, secteur est et nord ouest du département, et secteur ouest de la départementale 117

Trois itinéraires ont été parcouru au moins une fois par semaine pendant 44 semaines, ce qui correspond à 210 heures.

2.2.2. RESULTATS ET ANALYSES

Au début novembre 336 collisions ont été relevées. A la fin décembre on avait dépassé les 400.

Sur les 336 : 18 concernées les grands mammifères

53 concernées les moyens mammifères

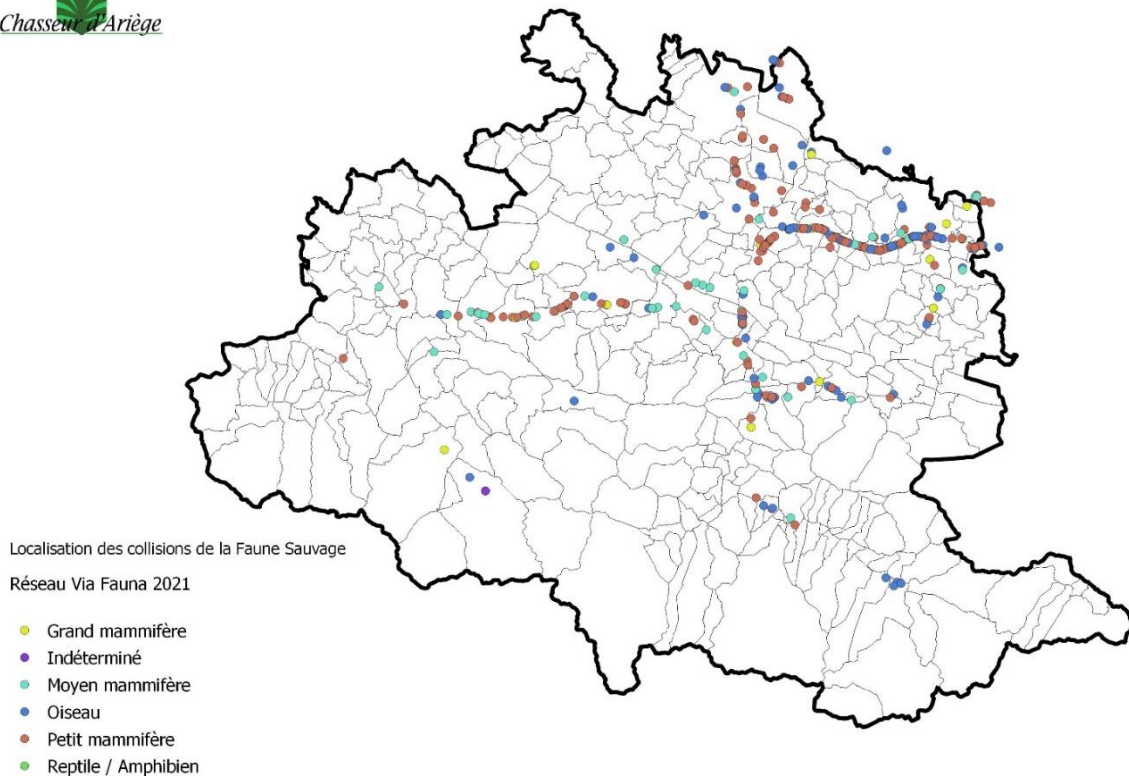
92 concernés les oiseaux

169 les petits mammifères

4 les reptiles/amphibiens

Contrairement à l'idée reçue ce ne sont pas les grands mammifères les plus impactés par les collisions mais ce sont les petits mammifères. Une trentaine de secteurs de collisions ont été identifiés.





2.2.3. LIMITES ET PERSPECTIVES

On ne sait pas si ces collisions correspondent à de réelles ruptures de continuités écologiques. Pour cela d'autres investigations doivent être entreprises.

D'autres secteurs du département mériteraient de faire l'objet de ce type de suivi.

3. DISCUSSION ET CONCLUSION

Le Projet Via Fauna a permis à la FDC09 de s'investir dans une thématique jusque là peu présente dans ces actions.

Il est en complémentarité avec le partenariat mené avec le PNR dans le cadre du CRB.

Il a permis de créer de nouveaux partenariats avec le CD09, La Dirso.

Il a sensibilisé les acteurs locaux cynégétiques à la problématique des collisions routières et aux notions de trames vertes et bleus.

Sur les deux actions menées dans le volet 2 de Via Fauna, une continuité est envisageable et souhaitable que ce soit sur le suivi de la mortalité routière sur les routes que sur l'expérimentations de la sécurisation d'infrastructures routières.

